

PROJET DE LUTTE CONTRE LES TORDEUSES DE LA GRAPPE

Suivi de l'occupation des nidoirs.



Photos : Emmanuel Véricel (LPO Loire)

07/01/2016

Rédaction : Emmanuel Véricel

Relecture : Emmanuel Véricel, Bertrand Tranchand et Nicolas Lorenzini



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
LOIRE



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire

Contexte de l'étude	3
Méthode	3
Résultats 2015	4
La mise à disposition de cavités artificielles	4

Contexte de l'étude

Dans le cadre d'un projet expérimental de lutte biologique contre les tordeuses de la grappe mené sur des exploitations viticoles (Domaine des Amphores, Domaine Morion, Domaine Grangier, Domaine Merlin et Domaine Cuilleron), le PNR du Pilat a sollicité la LPO Loire pour installer des nichoirs et des gîtes à chauve-souris afin de favoriser des espèces pouvant potentiellement être des auxiliaires des cultures. Par ailleurs, des inventaires ont été conduits sur le principal îlot de parcelles viticoles concernées afin de faire un état des lieux des passereaux insectivores fréquentant le site ainsi que de la présence et de l'activité des chiroptères.

Méthode

Suite à une rencontre, au cours de l'été 2013, avec M. Grenier (domaine des Amphores), principal viticulteur concerné par l'expérimentation, la localisation des parcelles concernées a pu être précisée. L'automne 2013 a ensuite été l'occasion d'effectuer la pose des gîtes et nichoirs, ensuite, les inventaires et suivis ont été réalisés en 2014. Enfin, en 2015, les gîtes et nichoirs ont fait l'objet d'une visite de contrôle et d'un nettoyage en fin d'année.

Résultats 2015

La mise à disposition de cavités artificielles

Le contrôle des gîtes et des nichoirs a été effectué le 24 novembre et une réunion de terrain avec l'ensemble des partenaires s'est déroulée le 16 décembre 2015.

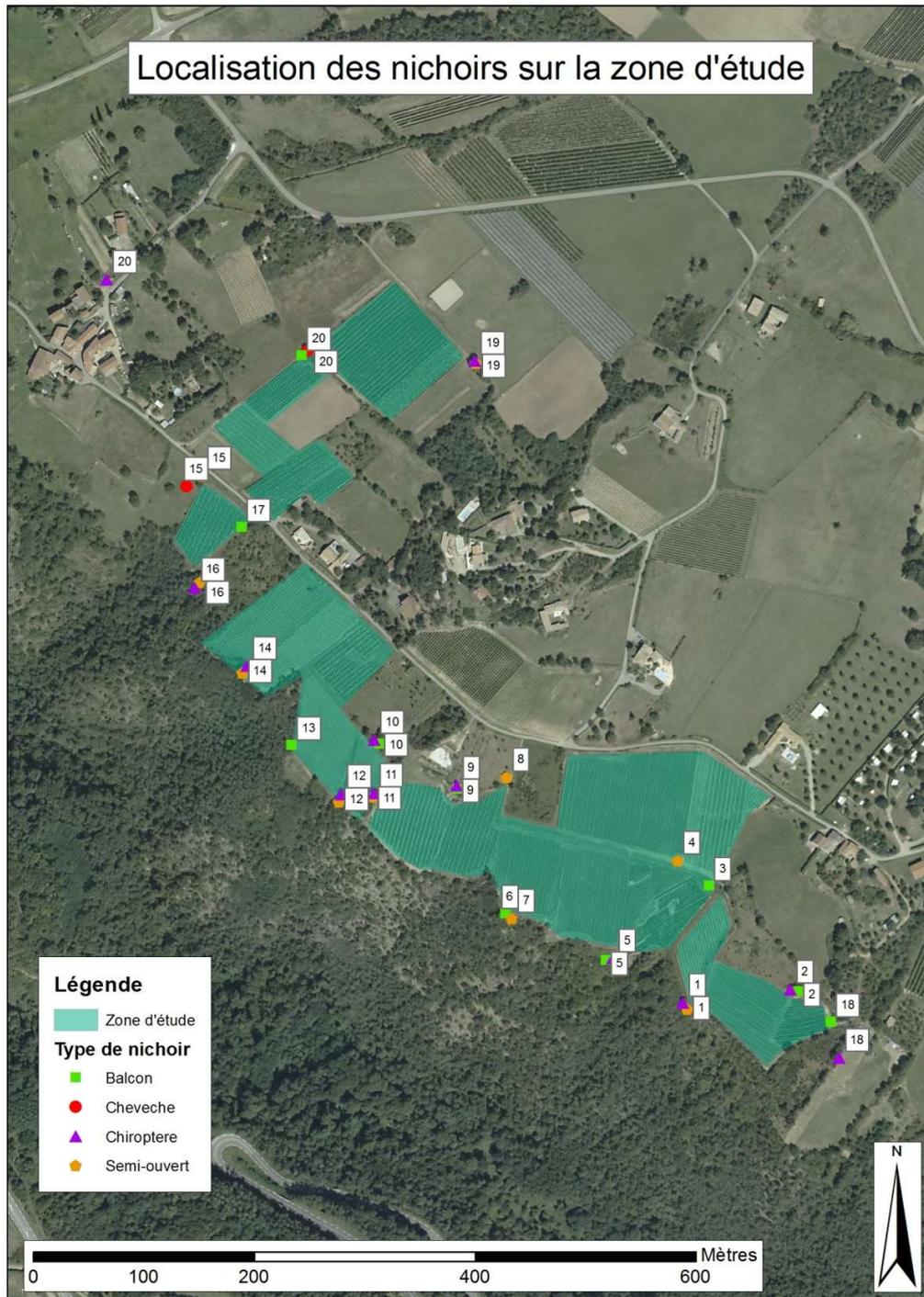


Figure n°1 : localisation des nichoirs et gîtes à chiroptères installés sur la zone d'étude.

Cartographie : Emmanuel Véricel (LPO Loire).

Le contrôle de ces derniers a été réalisé principalement le 24 novembre 2015. Nous avons systématiquement visité et nettoyé chacun d'entre eux et certains ont même été repositionnés pour

réduire les éventuelles infiltrations liées aux précipitations ou aux écoulements le long des troncs, des branches voire du feuillage. Deux d'entre eux étaient tombés. Le premier (nichoir balcon) a été refixé sur l'arbre et le second (nichoir semi-ouvert) a été positionné dans un muret de pierres sèches. Un troisième à moitié décroché a été retiré pour réparation. Un quatrième a été dérobé pendant l'année. Enfin un gîte à Chiroptères non contrôlé l'an passé a été redécouvert cette saison.

Lors de notre visite, nous avons considéré un nichoir comme occupé lorsqu'un nid complet (avec ou sans présence de coquilles) était découvert. Un gîte à chiroptères a été considéré comme occupé lorsqu'une importante quantité de guano était observée. Si une fréquentation par une autre espèce était découverte (amorce de nid dans un gîte à chiroptères ou nid de micromammifères dans un nichoir ou un gîte à chiroptères), nous n'avons pas considéré le support comme occupé mais comme visité ou fréquenté.

De même lorsqu'une ébauche de nid, des fientes ou seulement quelques traces de guano ont été notées, nous avons considéré le nichoir ou gîte visité ou fréquenté.

Ce sont ainsi 10 nichoirs « balcon », 10 nichoirs « semi-ouverts », 2 nichoirs à chevêche et 13 gîtes à Chiroptères qui ont été installés. Le taux d'occupation, c'est à dire le nombre de nichoirs ayant accueilli une reproduction ou ayant été occupés durablement par les espèces ciblées atteint 23,5% (8 gîtes et nichoirs sur 35). La fréquentation atteint quant à elle 54,3% (19 gîtes et nichoirs sur 34). Cela correspond aux nichoirs et gîtes ayant été visités par les espèces cibles voire même occupés durablement par d'autres espèces. C'est notamment le cas des rongeurs de la famille des gliridés (Loir et Lérot) qui ont régulièrement exploité les nichoirs semi-ouverts pour y établir des nids. Un gîte à Chiroptères a accueilli un nid de frelon. La figure n°2 ci-dessous synthétise l'occupation pour chaque nichoir.

Numéro	Type	Arbre	Orientation	fréquentati on 2014	occupation 2014	fréquentati on 2015	occupation 2015
2	Balcon	Chêne	E	non	non	oui	oui
3	Balcon	Cerisier	NE	oui	oui	oui	oui
5	Balcon	Chêne	NE	oui	non	oui	oui
6	Balcon	Chêne	N	oui	non	oui	oui
9	Balcon	Chêne	NE	oui	oui	oui	oui
10	Balcon	Chêne	E	oui	non	volé	volé
13	Balcon	Chêne	E	oui	oui	oui	oui
17	Balcon	Chêne	SE	oui	oui	oui	oui
18	Balcon	Frêne	E	oui	non	oui	oui
20	Balcon	Chêne	E	oui	oui	tombé	tombé
15	Chevêche	Noyer	E	non	non	non	non
20	Chevêche	Chêne	E	non	non	non	non
1	Chiroptères	Chêne	SO	oui	non	non	non
2	Chiroptères	Chêne	SO	oui	non	non	non
5	Chiroptères	Chêne	S	non	non	non	non
9	Chiroptères	Chêne	SO	oui	oui	non	non

10	Chiroptères	Chêne	SO	non	non	non	non
11	Chiroptères	Chêne	SE	non	non	non	non
12	Chiroptères	Chêne	O	non	non	non	non
13	Chiroptères	Chêne	O	non visité	non visité	oui	non
14	Chiroptères	Chêne	SO	non	non	non	non
16	Chiroptères	Chêne	SO	oui	non	non	non
18	Chiroptères	Chêne	SE	oui	non	non	non
19	Chiroptères	Chêne	O	oui	non	non	non
20	Chiroptères	Cerisier	SO	oui	non	non	non
1	Semi-ouvert	Chêne	NE	oui	non	oui	non
4	Semi-ouvert	Loge	NE	oui	non	oui	non
7	Semi-ouvert	Chêne	E	non	non	oui	non
8	Semi-ouvert	Chêne	E	oui	non	oui	non
11	Semi-ouvert	Chêne	SE	oui	non	oui	non
12	Semi-ouvert	Chêne	SE	oui	non	oui	non
14	Semi-ouvert	Frêne	E	oui	non	oui	non
15	Semi-ouvert	Chêne	E	non	non	oui	non
16	Semi-ouvert	Robinier	E	oui	non	oui	non
19	Semi-ouvert	Chêne	SE	oui	non	oui	non

Figure n° 2 : Caractéristiques et fréquentation des nichoirs posés sur la zone d'étude. Réalisation : Emmanuel Véricel (LPO Loire).

Au final, 8 nichoirs « balcon » ont accueilli des nids de mésanges (charbonnière et bleue). Ce résultat est tout à fait correct et en ne considérant que les nichoirs favorables aux mésanges, ce sont 80% d'entre eux qui ont été occupés, les autres ayant été volés ou s'étant décrochés. L'un des nichoirs occupés a dû être retiré pour une réparation. Il ne sera probablement remplacé qu'à l'automne 2016. C'est bien le type de nichoir le plus utilisé et cela mérite d'être pris en compte dans la poursuite de l'expérimentation.

Occupation des nichoirs en 2015

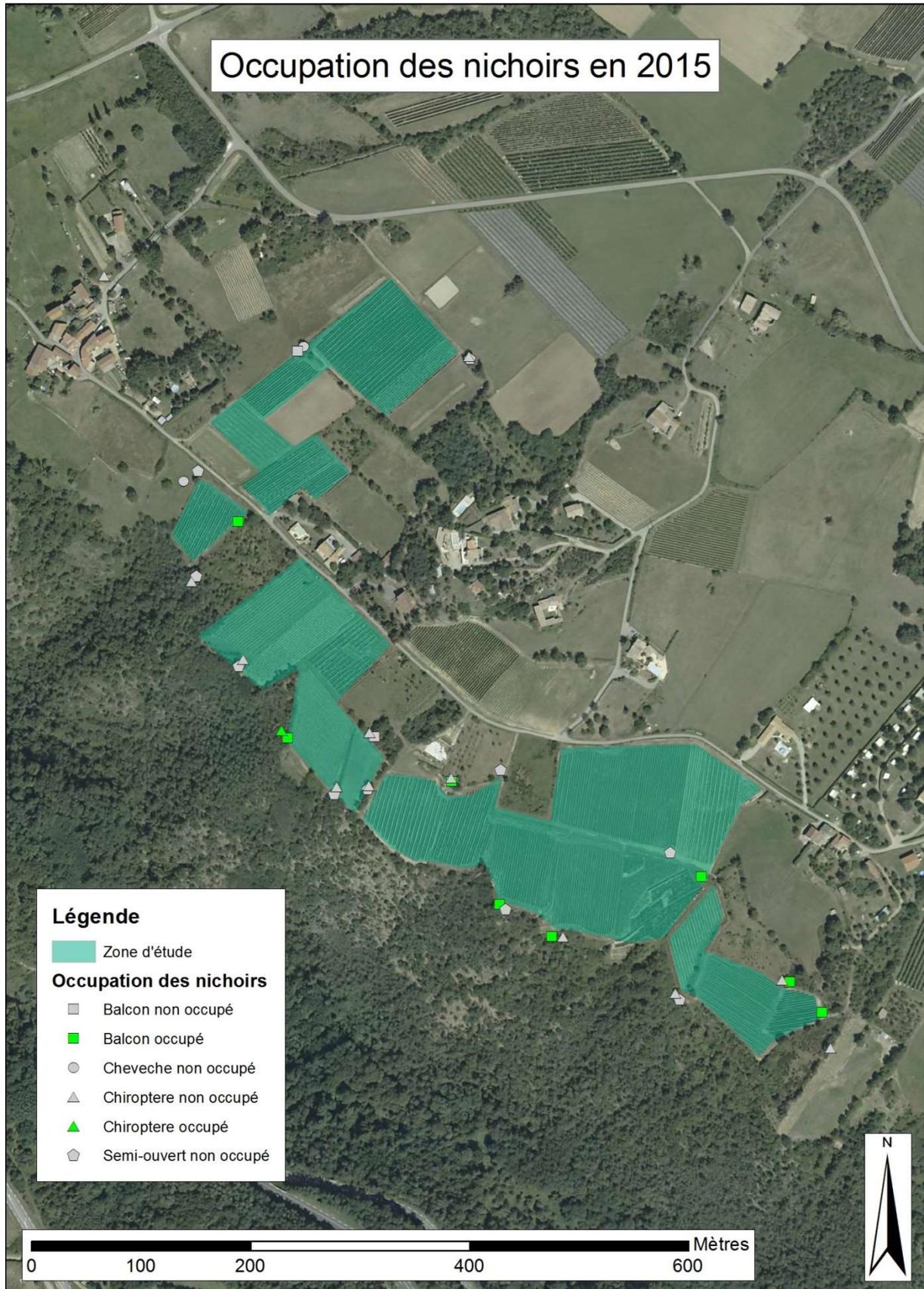


Figure n° 3 : Localisation des nichoirs occupés sur la zone d'étude. Cartographie : Emmanuel Véricel (LPO Loire).

Cette seconde année a permis de mettre en évidence l'attrait des nichoirs balcons pour les mésanges et le taux d'occupation de ce type de nichoir est de 80% (100% si l'on considère uniquement les nichoirs en place lors du contrôle). Le taux d'occupation global des nichoirs et gîtes a progressé par rapport à l'an passé passant de 17,6% à 23,5% avec un gîte supplémentaire. Il faut néanmoins reconnaître que les nichoirs semi-ouverts et les gîtes à Chiroptères ne sont pas attractifs pour les espèces cibles. Les premiers étant visités voire occupés par des nids de gliridés et les seconds visités par des oiseaux voire occupés par des frelons. Cela amène à émettre l'hypothèse d'un sérieux déficit en cavités arboricoles dans les environs. En effet, les mésanges comme les gliridés ont plébiscité les nichoirs et la quasi-totalité des gîtes à Chiroptères a été visité par des oiseaux (fientes et débris de mousse). Les Chiroptères inventoriés en 2014 sont majoritairement des espèces liées au bâti et les parcelles ont essentiellement été utilisées pour la chasse. Ce type de gîtes artificiels ne leur correspond probablement pas.